

Zeitschrift: Reihe Kriminologie / Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie =
Collection criminologie / Groupe suisse de travail de criminologie

Herausgeber: Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie

Band: 16 (1998)

Vorwort: Vorwort = Avant-propos

Autor: Bauhofer, Stefan / Bolle, Pierre-Henri / Dittmann, Volker

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VORWORT

In der immer komplexer werdenden modernen Gesellschaft ist die Stellung von Kindern und Jugendlichen ambivalenter denn je. Gerade die Moderne, die das heute gängige Verständnis vom Kind als einem eigenständigen Wesen überhaupt erst schuf, gerät mit ihrer Beschleunigungstendenz, ihrer Dynamik und ihrem Strukturwandel am Ende dieses Jahrtausends in zunehmenden Widerspruch zu den Bedürfnissen ihrer eigenen Zukunft, d.h. den Bedürfnissen von Kindern und Jugendlichen.

Der gesellschaftlich herrschende Jugendlichkeitskult betrifft vor allem Körperlichkeit und Äusseres und hat mit den Vorstellungen und Bedürfnissen von Kindern und Jugendlichen selbst nicht viel zu tun. Auch hat die Wirtschaft die Jugend längst als eine eigenständige und lohnende Zielgruppe entdeckt, besteht doch inzwischen eine ganze Industrie, die auf die wirklichen oder scheinbaren Bedürfnisse von Kindern und Jugendlichen ausgerichtet ist, doch geht es auch hier – naturgemäss – nicht um Kinder und Jugendliche als besondere gesellschaftliche Gruppe, sondern um eine spezielle Kundschaft.

Auch ist Erziehung problematisch geworden, einerseits, weil dem Erziehungsgedanken im Hinblick auf die in den Marktwirtschaften allgemein proklamierte Autonomie des Individuums und – speziell im Bereich des Strafrechts – unter dem Blickwinkel der Menschenrechte Kritik erwachsen ist und er nicht mehr unangefochtene Gültigkeit beanspruchen kann. Andererseits aber auch, weil unsere Gesellschaft immer heterogener geworden ist, und sich ein allgemein gültiger Kanon dessen, was Erziehung überhaupt zu vermitteln habe, immer schwerer ausmachen lässt.

Kommt hinzu, dass die klassischen Sozialisationsinstanzen wie Familie und Schule sich in einem tiefgreifenden Strukturwandel befinden, und die Effizienz ihrer angestammten, erzieherischen Funktion abzunehmen scheint. Entsprechend kann es nicht verwundern, dass die

schrittweise Einbindung von Kindern und Jugendlichen in die Gesellschaft zunehmend jenseits der Kontrolle von Eltern oder Schule erfolgt, sei es über «Selbsterziehung» in Jugendgruppen, sei es über die Medien.

Und dies alles in einer Zeit, da sich Europa in einer tiefgreifenden strukturellen Wirtschaftskrise befindet, welche besonders die heranwachsende Jugend zunehmend unter Druck setzt, weil sie – gerade vor dem Hintergrund der starken Erfolgsorientierung und Konkurrenz – ihre eigene Zukunft als höchst unsicher erfahren muss.

Bedenkt man all dies, so wird klar, dass Kinder und Jugendliche gezwungen sind, in einer immer undurchschaubareren Welt aufzuwachsen. Es vermag deshalb nicht zu verwundern, dass die Verwirrung dieser überforderten Jugend zumindest auch in kriminellen Verhalten zum Ausdruck kommt. Die Gesellschaft aber, die für die Jugendlichen einen gewichtigen Teil dieser Komplexität darstellt, steht zunehmend verwundert vor ihrer eigenen Jugend, wenn sie sich nicht nachgerade vor ihr beziehungsweise ihrem Problemverhalten fürchtet.

Ein Teil dieser Publikation beschäftigt sich folgerichtig mit Kindern und Jugendlichen als Straftäter und der gesellschaftlichen Reaktion auf den jugendlichen Rechtsbruch.

Ein zweiter, eng damit zusammenhängender Aspekt betrifft die Stellung von Kindern und Jugendlichen als Opfer insbesondere von Gewalt, sei es im Bereich der Schule, sei es im Umfeld des sozialen Nahraums. Gerade die jüngst sich international häufenden Berichte über sexuellen Missbrauch und organisierte Kriminalität mit Bezug zu Kindern und Jugendlichen haben schmerzlich klargemacht, dass Kinder und Jugendliche eben keine Erwachsenen und entsprechend besonders gefährdet sind.

Schliesslich ergibt sich daraus direkt der dritte Problemaspekt, nämlich die Frage der Stellung von Kindern und Jugendlichen im Strafprozess, wobei hier insbesondere Fragen nach ihrer Glaubwürdigkeit, ihrem Schutz und den – damit zum Teil im Widerspruch stehenden – Rechten der Beschuldigten im Vordergrund stehen.

Der 16. Band der «Reihe Kriminologie» enthält die vom 11. bis 13. März 1998 in Interlaken gehaltenen Vorträge. Bei dieser Gelegenheit möchten wir darauf hinweisen, dass diese Jahrestagung von der finanziellen Unterstützung seitens des Kantons Bern profitiert. Ohne diese Tagungen gäbe es diese langjährige Reihe von Publikationen nicht. Dem «Gastgeberkanton» sei an dieser Stelle herzlich gedankt. Auch dieses Jahr haben sich die Herausgeber bemüht, die gehaltenen Vorträge in kurzer Zeit zu publizieren. Wir danken den Referentinnen und Referenten, die uns die Manuskripte rechtzeitig zur Verfügung gestellt haben. Wir bedanken uns ferner bei Frau Myriam Engler und Herrn Ernst Leuenberger vom Verlag Rüegger. Einmal mehr hat Frau Renie Maag mit ihrem wertvollen Einsatz zum schnellen Erscheinen dieser Publikation beigetragen. Allen sei hier herzlich gedankt!

Stefan Bauhofer
Volker Dittmann

Pierre-Henri Bolle
Marcel Alexander Niggli

AVANT-PROPOS

Dans notre société moderne, que caractérise une complexité croissante, les enfants et les adolescents occupent une position plus ambivalente que jamais. Certes, et il faut le saluer, les jeunes sont aujourd'hui reconnus et compris comme des êtres à part entière. Mais il n'est pas moins vrai que les dynamiques d'accélération et de changement que nous vivons en cette fin de millénaire constituent autant de menaces pour notre propre futur, et partant, pour les besoins des jeunes, qui en seront les acteurs.

Le fait que notre société voue un culte sans limites à la jeunesse ne doit pas nous tromper: il n'est que trop évident que le soin porté au corps et à l'apparence n'ont rien à voir avec le regard et l'attention que les enfants et les adolescents sont en droit d'attendre de nous. De la même manière, il ne faut pas s'arrêter au fait que l'économie ait jeté son dévolu depuis longtemps sur les jeunes générations, jusqu'à en faire un «groupe-cible» autonome et lucratif auquel est proposée toute une gamme de produits répondant à ses (prétendus) besoins. Dans ce domaine également, on sent bien que les jeunes ne sont pas appréhendés comme un groupe social particulier mais, plus prosaïquement, comme une clientèle parmi d'autres.

Des problèmes surviennent également autour de la notion d'*éducation*. Une première raison à cela tient au fait qu'il s'agit d'un concept qui s'inscrit partiellement en faux par rapport à des valeurs telles que l'*autonomie de l'individu* (unanimement professée dans le cadre de l'économie de marché) ou les *droits de l'homme* (auxquels le droit pénal offre une application toute particulière): il en découle que la validité de cette notion n'est plus aussi inattaquable que par le passé. Une autre explication résulte du caractère de plus en plus hétérogène de nos sociétés. Dans un tel contexte, il est toujours plus difficile de dégager un canon uniforme, à partir duquel puisse être déduite la tâche véritable de l'action éducative.

A cela s'ajoute que les instances classiques de socialisation que représentaient la famille et l'école sont actuellement en train de vivre une profonde évolution de leurs structures; l'efficacité de leur fonction traditionnelle d'éducation paraît décroître. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si le lien qu'établissent progressivement enfants et adolescents avec la société ne doit plus grand chose à un éventuel contrôle qui émanerait des parents ou de l'école, mais se fonde désormais pour un part sur une «auto-éducation» au sein de groupes de jeunes et, pour l'autre, sur les media.

Sans oublier, enfin, que tout cela intervient à une époque qui voit l'Europe vivre une profonde crise structurelle de son économie, laquelle met tout particulièrement les jeunes sous pression, dans la mesure où elle les pousse à une forte spécialisation et à une attitude de concurrence tout en les maintenant dans la plus grande incertitude quant à leur avenir.

Si l'on considère tous ces éléments, il apparaît alors en toute clarté que les enfants et les adolescents sont contraints de grandir dans un monde toujours plus opaque et impénétrable. D'une jeunesse pareillement sollicitée et placée face à une telle confusion, il n'est guère surprenant que l'un des modes d'expression soit le comportement délinquant. Malgré ce caractère prévisible, il faut bien constater que nos sociétés – qui sont pour une bonne part à l'origine de cette complexité – s'étonnent toujours davantage de l'attitude de leurs enfants, quand elles ne vont pas jusqu'à avouer la peur que leurs comportements problématiques leur inspirent.

Une première partie de ce congrès a traité des enfants et adolescents en tant qu'*auteurs* d'infractions pénales, ainsi que de la réaction sociale qu'il convient d'opposer aux comportements des jeunes qui transgressent le droit.

Etroitement lié à cette problématique, un deuxième volet a été examiné, qui portait sur l'enfant ou l'adolescent placé en situation de

victime, spécialement par suite de violences, que celles-ci se soient manifestées dans le contexte scolaire ou, plus généralement, dans son environnement social habituel. Cette réflexion s'est faite à la lumière des très nombreux rapports récemment parus au niveau international à propos des abus sexuels et de la criminalité organisée ayant trait aux enfants et aux adolescents. De ces études, il ressort en effet avec une douloureuse évidence que les mineurs ne sont justement pas des adultes, ce qui a pour effet de les rendre particulièrement vulnérables.

La troisième thématique abordée a été celle de la position de l'enfant et de l'adolescent dans le *procès pénal*. Elle fut l'occasion de réfléchir notamment à la crédibilité des déclarations des jeunes victimes, aux moyens d'assurer leur protection, ainsi que – selon un point de vue antagoniste – aux droits de leurs agresseurs.

Le 16ème volume de la «Collection Criminologie» réunit les contributions présentées à Interlaken du 11 au 13 mars 1998. Nous aimerons profiter de cette occasion pour rappeler que le Congrès, comme ceux qui l'ont précédé, a bénéficié des largesses du canton de Berne. Sans cette contribution, le Groupe aurait été dans l'incapacité de poursuivre la série de ces publications, qui ont trouvé leur place dans le concert scientifique. Que le canton hôte trouve ici l'expression de notre reconnaissance. Cette année encore, les éditeurs ont souhaité faire paraître les actes de ce colloque à brefs délais. Nous remercions ici les auteurs qui ont veillé à nous adresser leurs manuscrits à temps. Nous exprimons notre reconnaissance à Madame Myriam Engler ainsi qu'à Monsieur Ernst Leuenberger, des éditions Rüegger. Une fois de plus, Madame Renie Maag a grandement contribué par son précieux engagement à la parution rapide de cet ouvrage. Que toutes ces personnes reçoivent ici nos chaleureux remerciements!

Stefan Bauhofer
Volker Dittmann

Pierre-Henri Bolle
Marcel Alexander Niggli

